

# CARMIGNAC INVESTISSEMENT X EUR ACC

FCP DE DROIT FRANÇAIS

Durée minimum de placement recommandée :

5 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ  
1 2 3 4\* 5 6 7

FR001400KIFO

Reporting mensuel - 31/12/2024

## OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

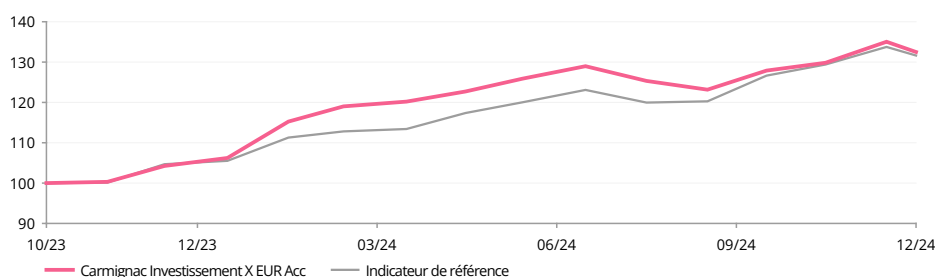
Une stratégie d'actions globales sans contrainte en termes de secteurs, de régions et de style d'investissement. Le Fonds investit dans des entreprises à travers le monde qui créent de la valeur grâce à l'innovation, la technologie et/ou à une offre de produits unique sans délaissier la recherche de rentabilité. Le Fonds vise à générer une performance supérieure à son indicateur de référence, le MSCI AC WORLD, sur un horizon de placement recommandé de 5 ans.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

## PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 31/12/2024 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)		Performances annualisées (%)
	1 an	Depuis le 16/10/2023	Depuis le 16/10/2023
X EUR Acc	25.64	32.50	26.16
Indicateur de référence	25.33	31.63	25.47

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2024	2023
X EUR Acc	25.64	5.46
Indicateur de référence	25.33	5.02

STATISTIQUES (%)

	1 an	Création
Volatilité du fonds	13.4	13.4
Volatilité du benchmark	11.6	11.9
Ratio de Sharpe	1.6	1.6
Bêta	1.1	1.0
Alpha	-0.0	0.0
Tracking error	4.4	2.1

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

VaR du Fonds	9.6%
VaR de l'indicateur	8.2%



K. Barrett

## CHIFFRES CLÉS

Taux d'investissement actions	97.9%
Taux d'exposition nette actions	93.8%
Nombre d'émetteurs actions	70
Active Share	79.0%

FONDS

Classification SFDR : Article 8  
Domicile : France  
Type de fonds : UCITS  
Forme juridique : FCP  
Fin de l'exercice fiscal : 31/12  
Souscription/Rachat : Jour ouvrable  
Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)  
Date de lancement du Fonds : 26/01/1989  
Actifs sous gestion du Fonds : 3863M€ / 4000M\$<sup>(1)</sup>  
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation  
Date de la 1ère VL : 16/10/2023  
Devise de cotation : EUR  
Encours de la part : 26500€  
VL (part) : 132.50€

GÉRANT(S) DU FONDS

Kristofer Barrett depuis le 08/04/2024

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

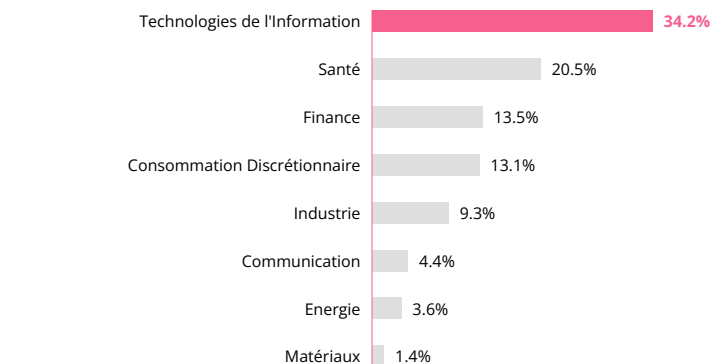
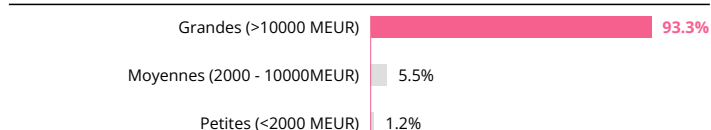
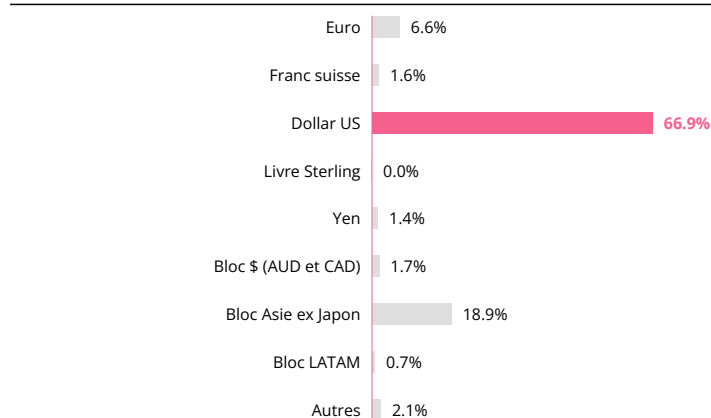
MSCI ACWI (USD) (Dividendes nets réinvestis).

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

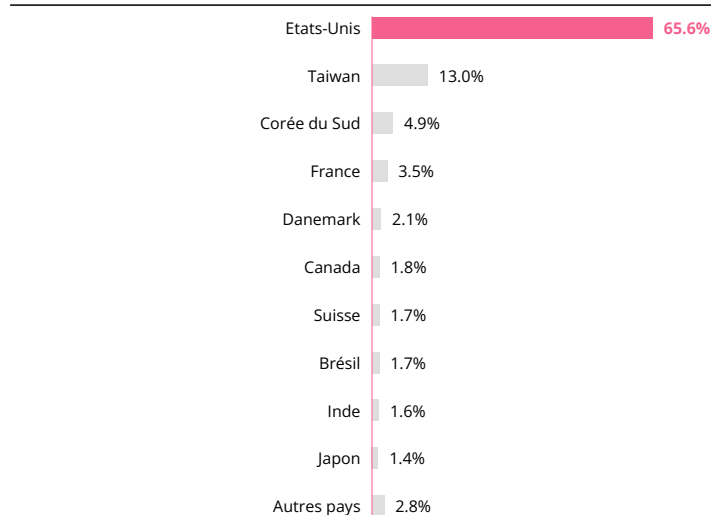
Minimum % d'alignement à la Taxonomie ..... 0%  
Minimum % d'investissements durables ..... 50%  
Principales Incidences Négatives (PAI) ..... Oui

**ALLOCATION D'ACTIFS**

<b>Actions</b>	<b>97.9%</b>
<b>Pays développés</b>	<b>75.7%</b>
Amérique du Nord	65.9%
Asie Pacifique	1.4%
Europe	8.4%
<b>Pays émergents</b>	<b>22.2%</b>
Amérique Latine	2.3%
Asie	19.9%
<b>Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés</b>	<b>2.1%</b>

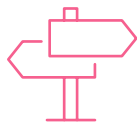
**RÉPARTITION SECTORIELLE**

*Poids rebasés*
**RÉPARTITION PAR CAPITALISATION**

*Poids rebasés*
**EXPOSITION NETTE PAR DEVISE**

**PRINCIPALES POSITIONS**

Nom	Pays	Secteur	%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	Taiwan	Technologies de l'Information	9.3%
AMAZON.COM INC	Etats-Unis	Consommation Discrétionnaire	6.4%
CENTENE CORP	Etats-Unis	Santé	4.5%
MICROSOFT CORP	Etats-Unis	Technologies de l'Information	3.6%
ALPHABET INC	Etats-Unis	Communication	3.5%
NVIDIA CORP	Etats-Unis	Technologies de l'Information	3.5%
SCHLUMBERGER NV	Etats-Unis	Energie	3.5%
MCKESSON CORP	Etats-Unis	Santé	3.5%
CENCORA INC	Etats-Unis	Santé	3.0%
BROADCOM INC	Etats-Unis	Technologies de l'Information	2.9%
<b>Total</b>			<b>43.7%</b>

**RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE**

*Poids rebasés*
**COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

 Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter [www.carmignac.fr](http://www.carmignac.fr)

## ANALYSE DE GESTION



## ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Le momentum du marché s'est essoufflé en décembre, en partie à cause de la décision de la Réserve fédérale de réduire les taux d'intérêt de 0,25%, tout en signalant un rythme plus lent d'assouplissement pour l'année à venir.
- Cette décision a tempéré les attentes des investisseurs et a conduit à des prises de bénéfices sur les actions, entraînant également une hausse du dollar.
- Le secteur technologique a terminé l'année en hausse, porté par les semi-conducteurs, tandis que les secteurs plus cycliques, comme l'énergie ou les financières, s'inscrivaient en forte baisse.
- Les marchés européens ont, pour leur part, terminé l'année sur une note positive. Cela malgré la baisse de la plus grande capitalisation, Novo Nordisk, qui a déçu les investisseurs suite à l'annonce de résultats en deçà des attentes concernant son nouveau médicament expérimental contre l'obésité.
- Les marchés d'actions émergents ont, quant à eux, connu quelques disparités régionales, avec notamment une forte hausse en Chine et des marchés coréen et latino-américain en baisse.



## COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Dans ce contexte, le Fonds a délivré une performance positive, surperformant également son indicateur de référence.
- Notre stratégie a grandement profité de son importante allocation au secteur technologique et notamment aux acteurs de la thématique IA avec Alphabet, Amazon et Broadcom.
- Broadcom s'est affiché comme le premier contributeur à la performance en bondissant en Bourse. La société a en effet publié des résultats impressionnants et annoncé des perspectives florissantes.
- Notre diversification au sein de cette thématique a également porté ses fruits, à l'instar des titres TSMC, Elite Material ou bien SK Hynix.
- En revanche, notre fonds a quelque peu été pénalisé par nos investissements dans le secteur de la santé avec les sociétés McKesson, Cencora, mais aussi Novo Nordisk, qui a déçu lors de la publication de ses derniers résultats cliniques.



## PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Après l'élection de Donald Trump, les marchés ont opéré des distinctions marquées entre les « gagnants » et les « perdants » des politiques de son administration, incluant le secteur de la santé. Nous anticipons un rebond grâce à notre positionnement diversifié dans ce secteur, englobant les industries pharmaceutiques, l'assurance maladie, la distribution pharmaceutique et les dispositifs médicaux.
- Dans le secteur des technologies, notre stratégie repose sur la diversification de nos investissements tout au long de la chaîne de valeur. Nous nous concentrons sur des sociétés de niche à fort potentiel de performance, souvent sous-estimées. De nombreux éléments clés de la chaîne de valeur technologique se trouvent à Taïwan et en Corée du Sud, avec des entreprises comme TSMC, le fabricant de puces mémoire SK Hynix, ainsi que des sociétés de petite et moyenne capitalisation telles qu'Elite Material et Lotes.
- Aux États-Unis, nous maintenons un portefeuille diversifié qui équilibre stratégiquement des actions à forte croissance, telles que Nvidia, Amazon et Microsoft, avec des valorisations relativement élevées, et des actions aux perspectives de croissance plus modestes mais offrant une grande visibilité et des valorisations attractives, comme McKesson.
- En dehors des États-Unis, notre exposition à l'Europe se concentre sur une sélection de titres de qualité négociés à des prix réduits, notamment par rapport à leurs homologues américains. Sur les marchés émergents, nous privilégions principalement les actions asiatiques offrant des valorisations attractives.

## DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- Un minimum de 50% de l'actif net du fonds sont investis dans des actions de sociétés alignées positivement sur les objectifs de développement durable des Nations unies.
- Les niveaux minimaux d'investissements durables avec des objectifs environnementaux et sociaux sont respectivement de 5% et 15% de l'actif net du fonds.
- L'univers d'investissement actions et obligations d'entreprises est activement réduit d'au moins 25%.
- L'analyse ESG est appliquée à au moins 90% des titres (hors liquidités et produits dérivés).

### COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	70
Nombre d'émetteurs notés	70
Taux de couverture	100.0%

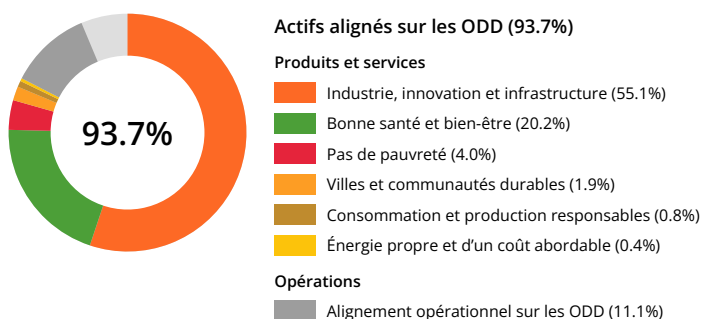
Source: Carmignac

### NOTE ESG

Carmignac Investissement X EUR Acc	AA
Indicateur de référence*	A

Source: MSCI ESG

### ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (ACTIFS NETS)



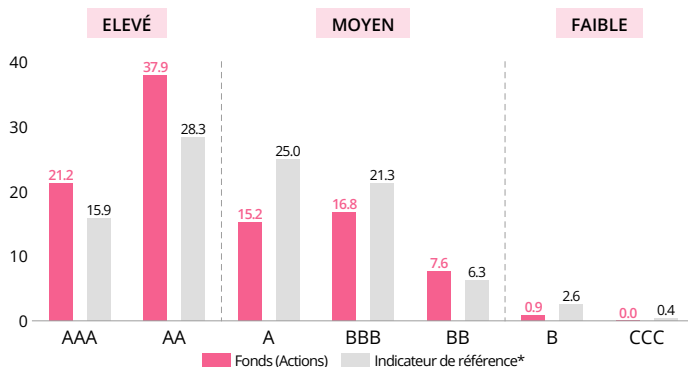
### Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD)

L'alignement sur les ODD est défini pour chaque investissement par l'atteinte d'au moins un des trois seuils suivants.

1. L'entreprise tire au moins 50 % de ses revenus de biens et de services liés à l'un des neuf ODD suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables.
2. L'entreprise investit au moins 30 % de ses dépenses d'investissement dans des activités commerciales liées à l'un des neuf ODD susmentionnés.
3. L'entreprise atteint le statut d'alignement opérationnel pour au moins trois des dix-sept ODD et n'est pas en décalage pour aucun ODD. La preuve est apportée par les politiques, pratiques et objectifs de l'entreprise détenue concernant ces ODD.

Pour de plus amples informations sur les Objectifs de développement durable des Nations unies, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

### NOTE ESG MSCI DU FONDS VS INDICATEUR DE RÉFÉRENCE (%)



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 99.6%

### TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	9.3%	AAA
NOVO NORDISK AS	2.1%	AAA
ELEVANCE HEALTH INC	2.0%	AAA
DAIICHI SANKYO CO LTD	1.4%	AAA
KEYSIGHT TECHNOLOGIES INC	0.3%	AAA

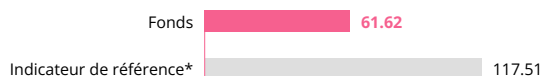
Source: MSCI ESG

### TOP 5 DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PONDÉRATIONS DU FONDS ET DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Nom	Pondération	Note ESG
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	8.2%	AAA
CENTENE CORP	4.4%	AA
AMAZONCOM INC	3.7%	BBB
SCHLUMBERGER LTD	3.4%	AA
MCKESSON CORP	3.4%	AA

Source: MSCI ESG

### INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE (T CO2E / M CHIFFRE D'AFFAIRES USD) convertie en euro



Source: MSCI, 31/12/2024. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à MSCI. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lesquels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO2 est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

Veuillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.

\* Indicateur de référence : MSCI ACWI (USD) (Dividendes nets réinvestis). Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

### COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter [www.carmignac.fr](http://www.carmignac.fr)

## GLOSSAIRE

**Active share** : L'active share d'un portefeuille mesure la différence de composition entre le Fonds et son indicateur de référence. Un active share proche de 100% indique qu'un Fonds a peu de positions identiques à son indicateur de référence et donc traduit une gestion active du portefeuille.

**Alpha** : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

**Bêta** : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

**Capitalisation** : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

**Corrélation** : Mesure de la façon dont des titres ou catégories d'actifs évoluent les uns par rapport aux autres. Des investissements fortement corrélés ont tendance à évoluer de concert, à la hausse ou à la baisse, tandis que des investissements faiblement corrélés tendent à se comporter de manières différentes dans différentes conditions de marché, faisant profiter les investisseurs des avantages de la diversification. La mesure de la corrélation oscille de 1 (corrélation parfaite) à -1 (corrélation inverse parfaite). Un coefficient de corrélation égal à 0 signifie une absence totale de corrélation.

**FCP** : Fonds Commun de Placement.

**Gestion Active** : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion.

**Ratio de Sharpe** : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

**Taux d'investissement / taux d'exposition nette** : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

**Valeur liquidative** : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

**VaR** : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

**Volatilité** : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

## DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

**Alignement à la Taxonomie** : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : [https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business\\_economy\\_euro/banking\\_and\\_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf)

**Calcul du score ESG** : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

**Catégorie 1** : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

**Catégorie 2** : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

**Catégorie 3** : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

**Classification SFDR** : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

**ESG** : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

**Investissements durables** : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

**Méthodologie MSCI** : MSCI utilise les émissions fournies par les entreprises lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, elle utilise son propre modèle pour estimer les émissions. Ce modèle comporte trois modules distincts : le modèle de production (utilisé pour les centrales électriques), le modèle d'intensité propre à l'entreprise (utilisé pour les entreprises qui ont communiqué des données sur les émissions de carbone dans le passé, mais pas pour toutes les années) et le modèle d'intensité propre au secteur (utilisé pour les entreprises qui n'ont pas communiqué de données sur les émissions de carbone dans le passé).

Pour plus d'informations, veuillez consulter le dernier document de MSCI intitulé "Climate Change Metrics Methodology".

**Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI)** : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

## CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée <sup>(1)</sup>	Coûts de sortie <sup>(2)</sup>	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation <sup>(3)</sup>	Coûts de transaction <sup>(4)</sup>	Commissions liées aux résultats <sup>(5)</sup>	Minimum de souscription initiale <sup>(6)</sup>
A EUR Acc	26/01/1989	CARINVT FP	FR0010148981	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.5%	1.09%	20%	—
A EUR Ydis	19/06/2012	CARINDE FP	FR0011269182	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.5%	1.09%	20%	—
A CHF Acc Hdg	19/06/2012	CARINAC FP	FR0011269190	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.5%	1.13%	20%	CHF 50000000
E EUR Acc	01/07/2006	CARINVE FP	FR0010312660	Max. 2.25%	—	—	2.25%	1.09%	20%	—
X EUR Acc	16/10/2023	CRINXEU FP	FR001400K1F0	Max. 1.5%	—	—	0.75%	1.09%	20%	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) max. de la surperformance dès lors que la performance depuis le début de l'exercice est positive, dépasse la performance de l'indicateur de référence et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années, ou depuis la création du produit si celui-ci a moins de 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com).

## PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

**ACTION :** Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **RISQUE DE CHANGE :** Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE :** L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

**Le Fonds présente un risque de perte en capital.**

## INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 31/12/2024. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com) et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [www.carmignac.fr/fr\\_FR/informations-reglementaires](http://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires). En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch) et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [www.carmignac.ch/fr\\_CH/informations-reglementaires](http://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires). La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.